

Paris, le 30 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA RECAPITALISATION DU GROUPE DEXIA

La Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts a évoqué la situation de DEXIA, dont la Caisse est l'un des principaux actionnaires, lors de sa séance du mardi 23 septembre 2008, consciente des menaces qui pesaient sur cette banque qui demeure un acteur majeur du prêt aux collectivités locales dans notre pays.

Michel BOUVARD, Président de la Commission de Surveillance, Député de la Savoie a été tenu informé régulièrement par le Directeur Général de la Caisse des Dépôts, Augustin de ROMANET, des différentes étapes ayant conduit à la décision de recapitalisation de DEXIA, à laquelle le Groupe Caisse des Dépôts est partie prenante à hauteur de 2 Md€.

La Caisse des Dépôts en s'engageant à ce niveau fait tout d'abord son devoir au regard d'une société qu'elle a contribué à créer dans sa composante française.

Cet engagement est associé à celui de l'Etat qui, avec responsabilité, a compris que l'Institution publique ne pouvait, au regard de ses activités courantes et de ses autres engagements, assurer seule, une telle opération. Au terme de cette recapitalisation, la participation du Groupe Caisse des Dépôts au capital de DEXIA passera de 13,9 % à plus de 20 %.

Ce faisant, la Caisse des Dépôts assume sa responsabilité d'actionnaire en même temps qu'elle préserve ses intérêts patrimoniaux dans DEXIA.

Michel BOUVARD

Correspondant: Brigitte Gotti – 01 58 50 11 37 – <u>brigitte.gotti@caissedesdepots.fr</u> Ce communiqué de presse est consultable en ligne sur le site <u>www.caissedesdepots.fr</u>